



Compte rendu du Conseil d'Administration n°2 du 08 mars 2018



Étaient présents : Michel Agruna, Eric Brana, Céline Brettes, Patrice Castets, Michel Décla, Jean-Pierre Dupont, Max Lacave, Céline Laffargue, Patrice Larrosa, Bernard Lesperon, Ghislaine Lurbe, Bastien Moity, Laurent Montaud, Franck Serve, Jean-Louis Deyris, Mélanie Bréthous, Sylvia Dertheil, Pierre Guichanné, Vincent Plassin Romain Truchat, Fabienne Dutoya, Bertrand Capuch, Christophe Loubère.

Étaient excusés : Gilles Blaquièrre, Bernadette Barrère, Karine Lamaison, Michel Raymond, Thierry Caubet, Jean-François Broquères.

Franck Serve ouvre la séance à 20h05. Le secrétariat est assuré par Coralie Hue Locatelli.
Le compte rendu du Conseil d'Administration n°1 du 01 février 2018 est adopté à l'unanimité.

1. Section Sportive

a. Section sportive

Réunion avec les débisaires : réunion de début de saison, modifications du règlement, attribution de prix, ...
Chacun a fait le bilan de la saison 2017.

Pas de gros problèmes, quelques confusions sur les écarts de qualité avec les délégués comptables.

La question de la responsabilité et de l'assurance des débisaires a été abordée (cf. problème d'Eric Lesparre à Vieux-Boucau). Les débisaires demandent à ce qu'une réunion soit organisée en fin de saison et une autre en début de saison.

Concernant le trophée de la Communauté de Communes Chalosse Tursan et compte tenu du nombre restreint de jurés, la commission fera de son mieux pour fournir les jurés officiels voire des arbitres stagiaires seront désignés.

Geaune, Bats et Tartas/Bégaar ont demandé à changer la date de leurs courses, cela a été validé.

D'autres modifications seront à prévoir au niveau des horaires à cause des matchs de la coupe du monde de football en 2018.

La commission des secondes s'est réunie, sous la responsabilité de Romain TRUCHAT. Chaque participant a fait remonter les remarques positives et négatives. Les travaux ont porté sur l'idée d'organiser un championnat des secondes. La date du samedi 22 septembre 2018 à Samadet a été avancée mais cela pose problème car c'est la date de report du championnat des jeunes.

Pour cette année, le Conseil d'Administration pense qu'il faudrait peut-être continuer à travailler dessus afin de proposer la date en 2019, en l'annonçant assez longtemps en avance. L'équipe de la commission des secondes va se réunir avec la section sportive afin de travailler sur le projet pour 2019. L'idée est avancée d'essayer d'intégrer ce spectacle sur le programme des fêtes d'une ville sur le courant de l'été 2019.

Romain Truchat suggère que parmi l'entourage des ganadéras (public qui les suit sur les courses), il y ait des personnes qui pourraient être sollicitées pour participer à l'école de l'arbitrage.

b. Ecole Taurine

Première séance d'évaluation le vendredi 09 mars à Toulourette à 20h (vaches de la ganadéria Maynus), la seconde aura lieu le vendredi 16 mars à Poyanne (vaches de la ganadéria Dargelos). Tous les dossiers élèves et moniteurs sont à jour.

Le matériel de l'école taurine est maintenant stocké à la ganadéria Maynus Le camion sera disponible dès la semaine prochaine.

2. Section Administrative

a. Point administratif au 08 mars 2018

Licenciés	31/12/2017	08/03/2018
Ganaderos 1ère catégorie	4	4

Ecarteurs	36	27
Sauteurs	9	8
Cordiers	4	4
Entraîneurs	9	8
Licences de 1ère catégorie	62	51
Ganaderos 2nde catégorie	8	9
Ecarteurs	65	60
Sauteurs	11	12
Cordiers	14	12
Entraîneurs	25	22
Vachers	29	28
Licences de Seconde catégorie	152	143
Licence 1 jour	19	0
Licence 5 courses	1	2
Juniors	6	2
Elèves 1ère année	3	8
Elèves 2ème année	8	4
Moniteurs Ecole Taurine	5	3
Licences Ecole Taurine	22	17
Cartes jeunes	138	56
Coprs arbitral	36	25
Conseil d'administration et Bureau d'honneur	36	18
Licences Clubs	1 666	1 526
Débisaïres	17	15
Presse	25	19
Toreros Honoraires	85	81
Anciens Toréros	12	8
Autres	2 015	1 748

Spectacles	31/12/2017	08/03/2018
Armagnac	49	42
Landes Béarn	159	134
Hors Zone	8	
Nombre de clubs affiliés	216	176
Courses Challenge Landes Béarn	64	61
Courses Challenge Armagnac	27	31
Epreuves Fédérales	4	4
Concours de 1ère catégorie	6	5
Concours de seconde catégorie	2	3
Courses hors compétition	20	20
Festivals	23	21
Courses de promotion	37	40
Courses de secondes	59	44
Courses Mixtes	146	119
Courses de l'avenir	6	4
Entraînements Ecole Taurine	13	13
Bienfaisance	1	
Intervaches	64	38
Démonstrations	43	18
Entraînements	22	4

Encierros	13	8
Nombres de spectacles déclarés	550	433
Nombre de taureaux déclarés	38	32

Fabienne Dutoya précise l'importance de déclarer les entraînements car lors du dernier entraînement de la ganadéria Dargelos, un vacher s'est blessé, d'où l'importance de tout déclarer.

b. Régularisation 2018

Le Club Taurin Boletero, le comité des fêtes de Poudenx et le comité des fêtes d'Arboucave ont envoyé leur affiliation après le 01/03, il faudra donc qu'ils régularisent le montant de leurs cotisations.

Le dossier d'affiliation et de déclaration de course du comité des fêtes d'Arboucave est arrivé au siège de la FFCL en date du 8 mars 2018. Conformément à l'article A-10.3 du règlement administratif de la FFCL relatif aux déclarations des spectacles de course landaise et à l'article 3 du règlement du challenge 2018, la course landaise ne pourra pas être inscrite en course de compétition ; celle-ci sera donc inscrite dans la catégorie course landaise hors compétition.

c. Demande d'affiliation 2018 de l'EURL La Vuelta

Le gérant de l'EURL La Vuelta a adressé par mail une demande d'affiliation à la FFCL pour la saison 2018. Une réponse a été envoyée en recommandé avec AR. Elle indiquait que selon les statuts de la FFCL, aucune société commerciale n'est autorisée à organiser des spectacles de course landaise. Le recommandé a été avisé mais n'a pas été retiré et a été retourné au secrétariat de la FFCL. La réponse lui sera adressée par mail.

Fabienne Dutoya rappelle que les membres adhérents de la FFCL organisant des spectacles de course landaise sont constitués d'associations loi 1901 et des organismes à but non lucratif.

d. Courrier de Mathieu NOGUES

Mathieu NOGUES a déposé un dossier de licence ganadero éleveur à la FFCL. Il souhaite maintenant organiser des intervaches et des cocardes.

Selon le règlement administratif de la FFCL, un éleveur :

- Peut louer son bétail aux autres ganaderos affiliés à la FFCL
- Il ne peut pas participer directement à un spectacle de course landaise en sa qualité de ganadero éleveur, sauf course de démonstration organisée sur le site de son élevage et déclarée préalablement à la FFCL.

Cette réponse lui a déjà été transmise

C'est le rôle de l'association des ganaderos de réunir tous les ganaderos et éleveurs afin de les informer de la situation et de soumettre au conseil d'administration une proposition.

3. Section Formation : Ecole de l'arbitrage

L'école de l'arbitrage a démarré avec les jurés confirmés afin de se préparer pour la saison.

Les jurés 2^{ème} année vont bientôt reprendre les sessions.

La 1ère course de challenge a eu lieu le week-end dernier avec la nouvelle grille du bétail, cela s'est bien passé.

Une réunion a été organisée avec les jurés et les délégués sportifs autour du règlement disciplinaire avec Patrice CASTETS.

Michel Agruna propose à Eric Brana, Jean-Pierre Dupont, Franck Serve et Bertrand Capuch que l'on réunisse les jurés des premières courses de Challenge et les ganaderos afin d'expliquer le pointage du bétail de leur 1^{ère} course de la saison afin d'éviter toute mauvaise interprétation de la nouvelle grille de pointage du bétail par les ganaderos.

Jean-Louis Deyris propose également que les cartons soient attribués dès le 1^{er} mouvement contestataire lors des 1ères courses afin de calmer les acteurs dès le début de la saison et poser les bonnes bases.

4. Section communication

a. La Cazérienne

Le numéro 168 est sorti le 10/02, avec le tirage augmenté de 400 ex pour la vente en kiosque. 60 points de vente sont maintenant actifs mais la zone de diffusion reste à améliorer. La page Facebook fonctionne bien avec plus de 1000 abonnés.

Une campagne de communication est en cours auprès de Sud-Ouest avec des articles parus mais aussi à venir. Dans le prochain numéro, les abonnés recevront le calendrier des courses ainsi que l'autocollant de la Cazérienne.

b. Réunion de l'association des acteurs

Bastien Moity fait un résumé de la dernière réunion de l'Association des acteurs.

Nicolas Vergonzeanne a annoncé qu'il quittait la vice-présidence.

L'Assemblée Générale est organisée le samedi 17/03 à 11h à la ganadéria de Maynus. Tous les membres du Conseil d'Administration de la FFCL sont invités.

5. Questions diverses

a. URSSAF

Franck Serve et Fabienne Dutoya ont rencontré Mme Salaverria (directrice du site URSSAF des Landes) et Eric Doussang (responsable des contrôleurs).

L'URSSAF a confirmé que pour 2018, nous resterons sur le même régime qu'en 2017 en Nouvelle-Aquitaine et Midi-Pyrénées, sans possibilité de rétroactivité.

Mme Salaverria est très satisfaite du fonctionnement actuel avec la FFCL (simplicité pour les clubs, FFCL joue un rôle de tiers de confiance) qui de ce fait, est un « rempart de sécurisation juridique ». Elle dénonce certains articles de compte rendu d'Ag de clubs dans la presse locale entraînant une mauvaise image de l'Urssaf alors que la volonté de cette dernière est que notre tradition perdure. La rencontre a permis de constater une démarche positive d'accompagnement de l'Urssaf.

Seul un décret d'application permettrait de pérenniser l'assiette forfaitaire actuelle satisfaisant l'ensemble des parties, tant sur les montants que sur la méthode de collecte.

b. UNESCO

La commission travaille actuellement sur la fiche d'inventaire qui sera proposée au ministère lors de la commission du mois de novembre pour l'inscription sur la liste d'inventaire du patrimoine culturel immatériel français. Ce sera la 1^{ère} étape à franchir avant de se lancer dans le montage du dossier UNESCO.

Michel LALANNE et Coralie ont passé 2 journées de conférence à Pau avec le ministère, le bureau de l'UNESCO France ainsi que les personnes travaillant avec nous sur notre dossier (Mr et Mme CASTERET, Mr JANKOWIAC).

c. Réunion des ganaderos lundi prochain

Cathy Agruna a alerté Jean-Louis Deyris concernant une course organisée à Pomarez le 28/04 : Nogues, Lacoste et Agruna. Cette course est déclarée par Les amis de la Mecque avec 2 toros.

Patrice Castets regrette que ce type de spectacle organisée par une association de Ganadero vienne en concurrence de courses organisées par des clubs qui sont à la base le fonds de commerce des ganaderos, il ne faudra pas s'étonner si des petits clubs arrêtent d'organiser des courses landaises...

Vincent Plassin fait remarquer une nouvelle fois qu'il ne faudrait pas inviter sur les épreuves fédérales, les acteurs qui se produisent sur des spectacles non déclarés, notamment au vu des soucis avec l'URSSAF.

Prochain Conseil d'Administration le mercredi 04 avril 2018 à 20h.